

4ème GRAND PRIX DE KARTING ROTARY LE MANS

ACTION NEURODON 2010



4ème grand prix de karting

Organisé par Le Rotary Club du MANS
sur la piste de compétition Alain PROST.

**40 mn d'essais + Endurance de 2 heures
par équipe de 3 ou 4 pilotes
Dimanche 21 mars 2010**

PROGRAMME INDICATIF

de 11 H 30 à 12 H	Accueil des participants Confirmation des engagements Equipement des pilotes
de 12 H à 13 H 30	Buffet organisé par le ROTARY CLUB LE MANS
13 H 30 à 14 H	Installation dans les stands Photo de groupe
14 Heures	Briefing obligatoire
14 H 15 à 14 H 45	30 minutes d'essais libres
14 H 45 à 14 H 55	10 minutes d'essais chronométrés pour 1 pilote
15 H 15	Départ de la course
17 H 15	Arrivée de la course
17 H 30	Podium et pôt de l'amitié

Il s'agit d'une épreuve d'endurance de 2 heures précédée de 40 minutes d'essais libres et qualificatifs qui se déroulera sur le circuit de compétition de 1 200 m par équipage de 3 ou 4 pilotes.

Karts bimoteurs 2 x 160 cm³, Mise à disposition d'un stand
Assistance technique des karts, Pointage électronique
Direction de course, sonorisation, Assurance individuelle accident
Casques, gants et combinaisons prêtés. Possibilité d'utiliser son équipement.
Trophées et récompenses aux 3 premières équipes
Possibilité de restauration sur place. (sur réservation)

Le nombre d'équipages est limité à 40 karts. Age minimum : 16 ans

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée pour un équipage complet de 3 ou 4 pilotes. Les pilotes seuls pourront constituer un équipage. (contacter l'organisation)

L'équipage portera un nom de kart pour le pointage.

Épreuve annulée si le nombre de karts engagés est inférieur à 15.

Le grand prix est ouvert à des pilotes amateurs en bonne condition physique. La pratique du karting n'est pas obligatoire.
L'épreuve se déroulera quelles que soient les conditions météorologiques. Une occasion unique de courir sur la piste mythique Alain PROST.

Modalités financières :

- Kart de 3 pilotes : 366 euros TTC par kart, 122 € par pilote dont 28 € donnant droit à une réduction fiscale de 66 % (don Neurodon)

- Kart de 4 pilotes : 380 euros TTC par kart, 95 € par pilote dont 20 € donnant droit à une réduction fiscale de 66 %

- Pilote seul : 125 € par pilote, dont 28 € donnant droit à une réduction fiscale de 66 %

Déjeuner buffet sur place : 15 euros à ajouter à l'engagement.

Un reçu sera délivré pour servir de justificatif.

Pour être confirmés, les engagements devront être accompagnés du règlement complet, par chèque à l'ordre de « Rotary Club Le Mans ».

Le bénéfice de cette action rotarienne sera reversé au profit de la FRC, Fédération pour la Recherche sur le Cerveau, opération NEURODON. (quote part de don par pilote)

Retour des bulletins d'engagement et pour tous renseignements complémentaires concernant l'organisation de cette manifestation, vous pouvez contacter Daniel CAILLAULT, Domaine de Charmeuse
19, allée Marie Curie 72230 RUAUDIN

Tél : 02.43.75.73.37 Fax : 02.43.75.33.44 Portable : 06.16.38.43.73

Mél : d.caillault@orange.fr

